

Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés

Pôle Régional Achats, Marchés, Patrimoine et Développement Durable
395 rue Courtois - CS70004
59000 LILLE
Cedexservice.marches.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

**RÉFECTION DU REVÊTEMENT DE LA TOITURE DU BÂTIMENT
ADMINISTRATIF – LA JUVENERY**

CCTP

Type de procédure : Procédure adapté (MAPA)

Date limite de remise des offres :

05/06/2026 à 11h00

SOMMAIRE

CCTP – Rénovation de la toiture terrasse en étanchéité BITUME avec isolation.....	3
1. Objet du marché	3
2. Description des ouvrages à exécuter	3
2.1. État existant	3
3. Travaux préparatoires.....	3
3.1. Sécurisation du chantier	3
3.2. Dépose de l'étanchéité existante.....	3
4. Composition du nouveau complexe d'étanchéité bitume.....	3
4.1. Support	3
4.2. Pare-vapeur	3
4.3. Isolation thermique	4
4.4. Membrane d'étanchéité bitume	4
5. Accessoires et finitions.....	4
5.1. Évacuations d'eaux pluviales	4
5.2. Acrotères et relevés.....	4
5.3. Joint de dilatation et pénétrations.....	4
6. Contrôles, essais et échantillons.....	4
6.1. Contrôles et essais	4
6.2. Échantillons.....	4
7. Prescriptions techniques	5
8. Garantie et maintenance.....	5
ARTICLE 11 – DÉVELOPPEMENT DURABLE	5

1. Objet du marché

Le présent CCTP a pour objet la rénovation complète de la toiture-terrasse du bâtiment principal (R+2), actuellement revêtue d'un complexe bitumineux vieillissant, par la mise en œuvre d'une étanchéité en membrane bitume posée sur un nouvel isolant thermique conforme à la réglementation thermique en vigueur. L'ensemble des prestations couvre la dépose de l'ancien complexe, la préparation du support, la pose du nouvel isolant, de l'étanchéité et des relevés, ainsi que les finitions et évacuations d'eaux pluviales.

2. Description des ouvrages à exécuter

2.1. État existant

- Toiture plate accessible uniquement pour maintenance.
- Revêtement actuel : membrane bitumineuse multicouche.
- Support : dalle en béton armé avec légère pente vers les évacuations.
- Présence d'acrotères périphériques métalliques et de costières d'équipements techniques (VMC, trappes, etc.).

3. Travaux préparatoires

3.1. Sécurisation du chantier

- Mise en place de garde-corps provisoires conformes aux normes en vigueur (NF EN 13374).
- Signalisation et balisage de la zone d'intervention.
- Protection des abords, façades, chéneaux et descentes existantes.

3.2. Dépose de l'étanchéité existante

- Dépose complète du revêtement bitumineux existant jusqu'au support béton.
- Évacuation en décharge agréée selon la réglementation environnementale.
- Nettoyage, dépoussiérage et réparation ponctuelle du support (fissures, nids-de-gravillons, etc.) à mortier de réparation adapté.

4. Composition du nouveau complexe d'étanchéité bitume

4.1. Support

- Support béton nettoyé et régularisé par une couche d'égalisation si nécessaire.

4.2. Pare-vapeur

- Pare-vapeur auto-adhésif bitumineux ou aluminium armé, conforme au DTU 43.1, collé à chaud ou à froid selon compatibilité support/isolant.
- Joints soigneusement marouflés.

4.3. Isolation thermique

- Panneaux isolants thermiques en PIR ou PU à bords feuillurés, épaisseur à calculer selon objectifs thermiques (valeur indicative : 100 à 140 mm).
- Résistance thermique totale à atteindre : $R \geq 4,5 \text{ m}^2.\text{K/W}$.
- Pose en quadrillage, joints décalés, collés sur le pare-vapeur avec colle PU ou fixations mécaniques selon avis technique.

4.4. Membrane d'étanchéité bitume

- Membrane bitumineuse d'épaisseur $\geq 1,5 \text{ mm}$, conforme au Cahier du CSTB 3651.
- Assemblage par bandes adhésives spécifiques à chaud.
- Les angles et pénétrations seront renforcés par pièces de renfort préformées.

5. Accessoires et finitions

5.1. Évacuations d'eaux pluviales

- Remplacement ou adaptation des boîtes à eau et naissances.
- Contrôle et nettoyage des descentes existantes.

5.2. Acrotères et relevés

- Fourniture et pose de couvertines en aluminium laqué ou zinc à joints creux (épaisseur min. 15/10e).
- Fixation sur supports relevés avec bandes compressibles et pattes de fixation invisibles.

5.3. Joint de dilatation et pénétrations

- Fourniture et mise en œuvre de joints spécifiques pour traversées techniques (ventilation, gaines, etc.).
- Étanchéité de toutes les émergences à l'aide d'accessoires conformes aux Avis Techniques.

6. Contrôles, essais et échantillons

6.1. Contrôles et essais

- Vérification de la planéité et du bon écoulement des pentes.
- Test d'étanchéité à l'eau (mise en eau ou fumigène) après pose complète.
- Remise d'un PV de test d'étanchéité à la réception.

6.2. Échantillons

Le titulaire devra soumettre à l'approbation du Pouvoir Adjudicateur un échantillon de chaque matériau ci-après listé :

- Membrane bitume d'épaisseur $\geq 1,5$ mm, conforme au Cahier du CSTB 3651.

Les échantillons seront remis au Pouvoir Adjudicateur lors de la phase préparatoire des travaux, soit dans un délai de 3 semaines à compter de la notification du marché.

7. Prescriptions techniques

- Tous les travaux devront être réalisés conformément :
 - au DTU 43.1 (toitures terrasses et toitures inclinées avec éléments porteurs en maçonnerie) ;
 - au Cahier du CSTB 3651 ;
 - aux recommandations du fabricant.
- L'entreprise devra disposer de la qualification QUALIBAT 3211 ou 3212 (étanchéité des toitures terrasses).

8. Garantie et maintenance

- L'ouvrage sera couvert par la garantie décennale.
- L'entreprise remettra un dossier DOE comprenant plans, fiches techniques des matériaux, certificat de conformité et recommandations d'entretien.
- Prévoir une visite d'entretien annuel pour inspection de l'étanchéité et des relevés.

ARTICLE 11 – DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les candidats doivent joindre une note technique à leur politique RSE et au développement durable applicable lors de la réalisation du marché.

A l'issue de la notification, le candidat retenu se verra soumettre pour accord et signature la Charte de partenariat Développement Durable de l'UGECAM Hauts-de-France, cette démarche s'intègre dans le partenariat que l'UGECAM Hauts-de-France veut initier avec ses différents fournisseurs et prestataires.

Dans le cadre du déploiement de sa Stratégie Régionale d'Achats Responsables, l'UGECAM Hauts-de-France s'engage sur 3 objectifs en 2026.

STRATEGIE REGIONALE D'ACHATS RESPONSABLES DE L'UGECAM HAUTS-DE-FRANCE

La stratégie et le processus achat sont des vecteurs important pour développer la RSO. Le référentiel RSO de l'Assurance Maladie détermine 5 grands axes dont les axes **n°3 - Réduire notre impact environnemental** et **n°4 - Amplifier notre politique d'achats responsables** dans la Stratégie et le processus d'Achat. L'UGECAM Hauts-de-France prend 3 engagements pour cette année 2026 :

ENGAGEMENT N°1 2026

Piloter la performance
environnementale des
mobilités professionnelles
par des indicateurs et des
objectifs cibles

ENGAGEMENT N°2 2026

Redéfinir et adapter les
critères RSO dans chaque
marché pour des achats
plus responsables

ENGAGEMENT N°3 2026

Optimiser la gestion des
ressources via une
plateforme de suivi des
consommations

Issu de l'enjeu n°3 de l'axe 3 :

"S'engager en faveur de la
mobilité durable"

Issu de l'enjeu n°1 et 2 de l'axe 4 :

"Accroître la dimension environnementale
de l'achat "
"Amplifier la dimension sociale de l'achat"

Issu de l'enjeu n°4 de l'axe 3 :

"promouvoir une gestion durable des
ressources"

L'UGECAM Hauts-de-France s'engage à mettre en œuvre ces actions, à en faire l'analyse et à en diffuser les résultats dans son rapport RSO annuel.

Le Directeur Général,
Sébastien LEVAVASSEUR

Fait à Lille,
Le 04/05/2026
Le Pouvoir Adjudicateur